

POUR LA 6^e ANNÉE, VOTRE COUPON ASSOCIATION EN QUELQUES CLICS !



Pourquoi ?

Afin de faciliter la démarche, la Communauté de Communes du Quercy Caussadais renouvelle l'opération dématérialisée !

Dès le **31 août 2026**, vous aurez la possibilité de demander votre coupon association sur internet, via le site : couponasso-quercycaussadais.fr

Plus simple pour tous !

Pour les bénéficiaires : En seulement 3 étapes, vous renseignerez vos informations, vous déposerez vos justificatifs d'identité (carte d'identité de l'enfant ou livret de famille) et de domicile. Vous recevrez votre coupon par mail que vous transmettez ensuite à votre association.

Pour les associations : Elles recevront de la CCQC une liste à vérifier avec les coupons transmis par les licenciés.

Pour les mairies : Elles disposeront, après vérification, de la liste des enfants éligibles sur leur commune.



Plus accessible !

Vous aurez la possibilité de vous rendre à France services ou dans votre mairie, pour vous faire aider si vous n'avez pas d'accès internet.

Vous trouverez une description et un tutoriel pour vous accompagner lors de l'inscription.

